



Rapport de la Décennie 2001 - 2010; information

Proposition:

Le Synode prend connaissance du Rapport de la Décennie 2001 – 2010 «Kirche – bewegt / Eglise – en – marche».

Situation initiale

En son article 174/3, le Règlement ecclésiastique précise que le Conseil synodal «fait établir tous les dix ans un rapport faisant le point sur la vie, l'activité et les problèmes des paroisses, des arrondissements ecclésiastiques et de l'Eglise ».

Les premières réflexions conceptuelles ont été lancées en 2010. Après des discussions intensives au sein du groupe de pilotage "Marketing de l'Eglise", en juillet 2011, le Conseil synodal a adopté le concept du Rapport de la Décennie, lequel «devait pouvoir être réutilisé de manière concrète et être pour les paroisses à la fois "l'ancre" et le "hameçon auquel on mord" dans leur vision de l'Eglise d'aujourd'hui. » Il a chargé le président du Conseil synodal de la direction du projet et le chef du Service de la communication des tâches de coordination. Un groupe de pilotage largement représentatif, composé de Werner Luginbühl, ancien Conseiller aux Etats, Samuel Lutz, ancien président du Conseil synodal mais aussi des députées et députés Barbara Fankhauser, Rolf Enggist et Cédric Némitz, a accompagné le projet depuis le départ et apporté des impulsions conceptuelles très précieuses.

Après examen d'un concept détaillé et compte tenu de l'importance du rapport comme support de communication, le Conseil synodal a fixé en août 2012, un crédit plafond de CHF 370'000. Les coûts du projet font l'objet d'un décompte annuel ainsi que d'une consolidation dans un décompte final.

Avec la première promotion dans le cadre du Synode d'été 2013, commence la phase d'ancrage du projet au sein de l'opinion ecclésiale. Le Synode a l'occasion de prendre formellement connaissance du projet.

Rapport de la Décennie 2001 – 2010 «Kirche – bewegt / Eglise – en – marche»

Le rapport de la Décennie est un produit bilingue essentiellement conçu et développé sur une base Internet. Il a pour objectif de présenter tant à un public familier qu'à des person-

nes peu socialisées ecclésialement parlant dix années de vie de l'Eglise sous une forme à la fois attrayante et intuitive et les amener à s'intéresser à ce parcours.

Les contenus sont rassemblés dans onze livres, qui contiennent une multitude de liens ouvrant sur des contenus plus spécifiques. Les livres sont ordonnés dans une approche qui se veut logique et non pas dans un ordre d'importance.

- 1^{er} livre : Préface du Président du Conseil synodal, sommaire et vidéo de la Décennie
Ce livre sert à la fois de repérage et d'invitation à aller plus loin.
- 2^e livre: La proclamation de la Parole dans un monde pluraliste
Responsabilité: Secteur Théologie
- 3^e livre: L'Eglise face aux mutations de société
Responsabilité: Secteur CœTN-Migration
- 4^e livre: Aumôneries et accompagnement spirituel des personnes dans des situations de vie difficiles
Responsabilité: Secteur Diaconie
- 5^e livre: Membres de l'Eglise et coopération
Responsabilité: Secteur Paroisses et formation
- 6^e livre: Ministères et services de l'Eglise
Responsabilité: Secteur Catéchèse
- 7^e livre: Organisation extérieure avec l'Eglise et l'Etat
Responsabilité: Chancellerie de l'Eglise et Secteur Services centraux
- 8^e livre : L'Eglise (nationale) dans le contexte national et suisse
Responsabilité: Présidence et Chancellerie de l'Eglise
- 9^e livre Fenêtres paroissiales
Plus de 40 paroisses ont retracé par les mots et l'image l'événement qui a marqué "leur" Décennie. Ces différentes fenêtres paroissiales constituent un support promotionnel sur les sites web des différentes paroisses.
- 10^e livre : Histoire des rapports de la Décennie
Samuel Lutz, ancien président du Conseil synodal dresse pour nous le panorama entier des anciens rapports ainsi que des rapports quadriennaux qui les ont précédés depuis 1874.
- 11^e livre : Relevé des données
Près des deux tiers de l'ensemble des paroisses ont pris part au recueil des données. Dans la mesure de leur participation active au sondage, les paroisses pourront individuellement utiliser les données recueillies. L'analyse des données sera utile au Conseil synodal et aux Services généraux dans leur travail de planification et de prospective.

Peu avant Pentecôte, les députées et députés au Synode se verront octroyer un accès au site Internet (message électronique avec données d'accès) pour qu'ils puissent voir le résultat avant son lancement. Le lancement du rapport de la Décennie auprès du grand public se fera dans le cadre du Synode d'été.

Diverses mesures de suivi et de promotion garantiront par-delà le Synode la pérennité du rapport comme support d'information, de discussion et de sensibilisation. Les différents contenus doivent notamment être utilisés concrètement dans les paroisses.

Il n'est pas prévu de faire un produit imprimé. Les contenus sont néanmoins présentés de telle manière à faire l'objet d'une impression séparée ou de pouvoir servir de base à la production de brochures ou autres produits.

Le rapport de la Décennie entend répondre aux exigences des médias d'aujourd'hui tout en étant facilement utilisable dans les canaux classiques. Le Conseil synodal espère ainsi répondre au mieux au mandat que lui impartit le Règlement ecclésiastique.

Il est demandé au Synode de prendre connaissance du rapport 2001 – 2010 «Kirche – bewegt / Eglise – en – marche».

Le Conseil synodal